

PETIT GUIDE DES MANIFESTATIONS

pour organiser vos événements
en respectant les principes
du développement durable

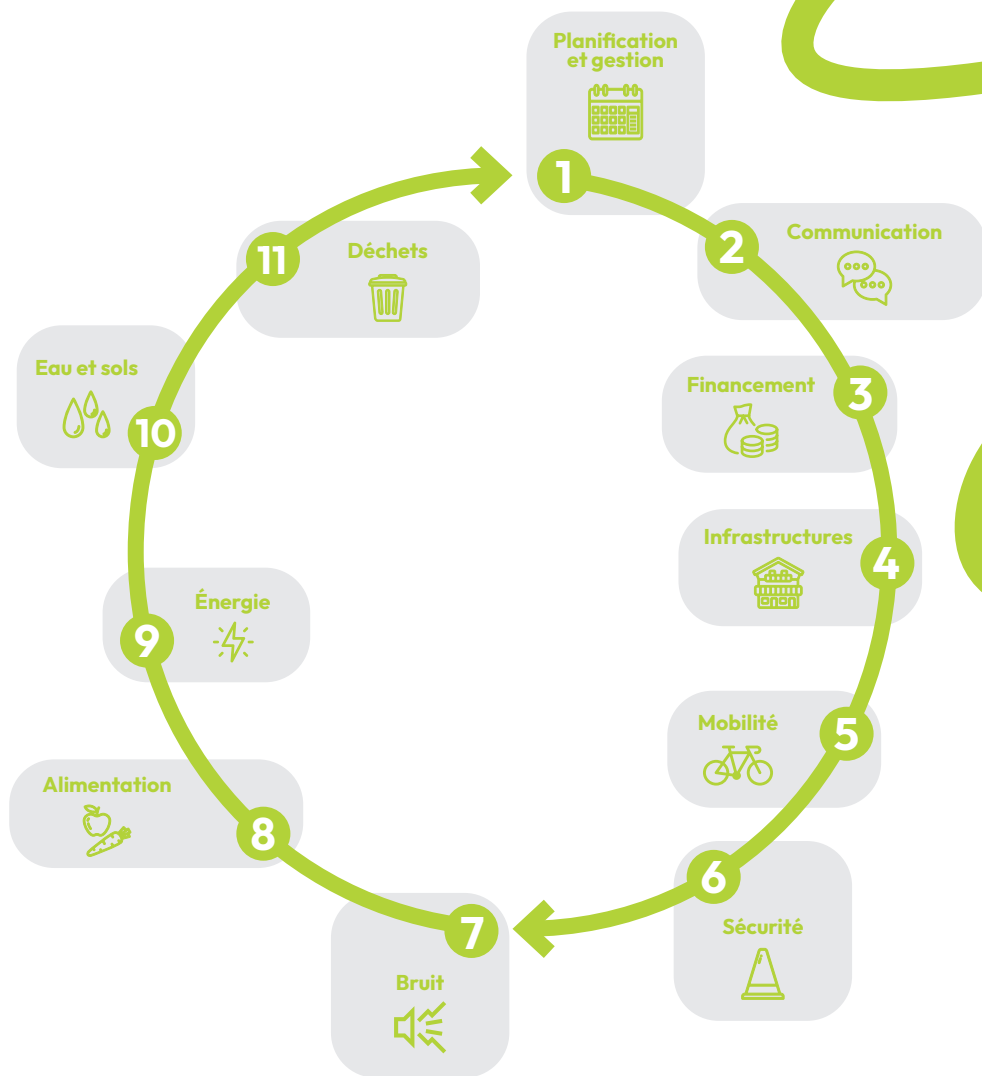


Commune de
Bussigny



Cité de l'énergie ville durable

AMÉLIORONS LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN



MA PLANÈTE, MA VILLE ET MOI

La Commune de Bussigny et ses partenaires organisent des manifestations nombreuses et variées. Celles-ci contribuent à rendre notre ville animée et attrayante.

Ce guide compile les démarches nécessaires à l'organisation d'une manifestation. C'est un outil destiné à vous simplifier la tâche !

Vous y découvrirez également dans quels domaines et avec quels moyens il est possible de limiter facilement l'empreinte environnementale d'une manifestation.

En effet, la planification, la gestion des déchets et de la mobilité, ou encore la consommation énergétique ont un impact non négligeable en termes de développement durable.

Avec cet outil, la Commune de Bussigny souhaite inciter tous les organisateurs et organisatrices de manifestations à intégrer ces conseils dans leurs réflexions et dans leur stratégie.

Les recommandations qu'il contient peuvent être appliquées plus ou moins strictement selon l'importance de la manifestation, les possibilités et les moyens des organisateurs.

Des liens utiles vous sont proposés au fil des chapitres afin de vous aider à trouver les bons interlocuteurs et les meilleurs partenaires à Bussigny et aux environs.





1

PLANIFICATION ET GESTION

Faire une demande d'autorisation
au secteur événementiel pour toute manifestation
organisée sur le territoire de la commune.

Consulter et **intégrer les acteurs locaux** qui
poursuivent les mêmes buts, ont les mêmes intérêts
ou s'adressent aux mêmes publics que vous.

Annoncer la manifestation
à la Police de l'Ouest lausannois (POL).

Valoriser les bénévoles engagés dans votre
manifestation (cadeaux, bons repas, accès privilégié,
sondage de satisfaction).

Intégrer le développement durable dans
le concept de manifestation, grâce à ce guide
et au site www.manifestation-verte.ch

Assurer l'équité des conditions de travail
pour l'ensemble des personnes
engagées dans l'organisation.

Valoriser et mettre par écrit votre expérience
pour faciliter l'organisation d'année en année.
Partager vos expériences et vos bonnes pratiques
avec d'autres organisateurs de manifestations.

- MANIFESTATIONS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT : WWW.MANIFESTATION-VERTE.CH
- CHARTE VAUDOISE DE PRÉVENTION POUR MANIFESTATIONS : WWW.FESTIPLUS.CH
- SITE DE LA POL POUR ANNONCER LA MANIFESTATION : WWW.POLOUEST.CH/DOCUMENTS-FORMULAIRES
- AUTORISATION SECTEUR ÉVÉNEMENTIEL DE LA COMMUNE DE BUSSIGNY : WWW.BUSSIGNY.CH
- CE GUIDE EN FORMAT ÉLECTRONIQUE : WWW.BUSSIGNY.CH > CULTURE ET LOISIRS > ORGANISER UNE MANIFESTATION

2

COMMUNICATION

Privilégier la communication par **voie électronique** (site internet et e-mail) afin de limiter la consommation de papier.

Communiquer sur votre engagement en faveur du développement durable.

Planifier correctement la quantité des imprimés nécessaires et optimiser leur format (recto- verso), privilégier le papier labellisé **FSC** ou le papier recyclé labellisé Ange bleu.

Communiquer aux riverains à l'avance toutes les informations utiles sur la manifestation : durée, bruit, lumière, plan de contournement, etc.

3

FINANCEMENT

Demander du soutien auprès :
Loterie Romande / Pour-cent culturel Migros / Canton de Vaud

Proposer des tarifs d'accès abordables, avec des réductions pour les familles, les étudiants, les retraités, etc.

Lors de sponsoring, **évaluer l'adéquation des valeurs** (environnementale, éthique, sociale) de votre manifestation et de celles du sponsor.

- LOTERIE ROMANDE : WWW.ENTRAIDE.CH
- POUR CENT CULTUREL MIGROS : WWW.POUR-CENT-CULTUREL.CH
- CANTON DE VAUD : WWW.VD.CH THÈMES > CULTURE > AIDES ET SOUTIENS

4

INFRASTRUCTURES

Réserver les salles et/ou lieux et/ou matériel auprès du secteur événementiel.

Privilégier des matériaux réutilisables d'année en année, recyclés ou recyclables pour la construction et la décoration (par ex : décoration en objets recyclés ou utilisation du bois de la région 100% Suisse).

Se renseigner sur la possibilité de louer ou de partager des infrastructures avec d'autres manifestations dans la région.

Limiter la distance de transport du matériel et privilégier la collaboration avec des entreprises locales.

5

MOBILITÉ

Coordonner les horaires de la manifestation avec les transports publics (CFF et tl). Selon l'importance de la manifestation, négocier la gratuité ou une réduction.

Signaler le lieu de votre manifestation et les parkings avec des balisages (pour les véhicules, les cyclistes et les piétons).

Faciliter l'accès des lieux pour des personnes à **mobilité réduite**.

Informez suffisamment sur les **accès en transports en commun, à pied ou à vélo**.

6 SÉCURITÉ

Identifier et signaler les lieux dangereux
ainsi que les zones de parcage.

Collaborer avec la Commune et la POL,
les pompiers et des entreprises de sécurité privées.

7 BRUIT

Contrôler le volume du son pour **ne pas nuire au voisinage**
(valeur limite légale 92 dBA, soumise à un accord municipal).

Disposer les haut-parleurs pour
garder le son «dans» la manifestation.

Éviter les nuisances sonores dues au **montage**
et démontage durant la nuit.

S'acquitter de la **taxe pour droit d'auteur** auprès de la SUISA
en cas de diffusion de musique (sauf dans une sphère privée).

- TAXE POUR DROIT DIFFUSION DE MUSIQUE D'AUTEURS AUPRÈS DE LA SUISA : WWW.SUISA.CH/CLIENTS
- LÉGISLATION VAUDOISE EN MATIÈRE DE DIFFUSION DE MUSIQUE : WWW.VD.CH › THEMES › ENVIRONNEMENT ›
BRUIT › DIFFUSION-DE-MUSIQUE › MANIFESTATION-DIFFUSION-DE-MUSIQUE



8

ALIMENTATION

Privilégier les partenaires locaux pour vos stands! Le secteur événementiel tient à votre disposition une liste de contacts.

En cas de vente d'alcool, **demandez un permis temporaire.**

Respecter ou faire respecter les directives d'**hygiène alimentaire** :

- **Ustensiles et habits propres**, récipients à usage alimentaire
 - **Plan de travail** facile à nettoyer
 - Respect de la **chaîne du froid**
- **Pas d'entreposage de nourriture au sol**

Etablir quelques règles pour vos stands et ceux exploités par vos partenaires :

- **Privilégier les produits régionaux** (ou provenant du commerce équitable) de saison et de culture biologique.
- **Privilégier les fruits et les légumes** et proposer aussi des menus végétariens attractifs.
- **Respecter la législation** (pas de vente d'alcool aux mineurs, etc.)
 - **Limiter la production de déchets.** La Commune a rendu l'usage de vaisselle réutilisable obligatoire.
 - **Imposer le tri des déchets**, derrière les stands également. Un bar à tri est à votre disposition sur demande auprès du secteur événementiel.



– GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES : WWW.ACHATS-RESPONSABLES.CH
 – GUIDE DES LABELS ALIMENTAIRES DU WWF :
WWW.WWF.CH > VIE DURABLE > GUIDE « LABELS ALIMENTAIRES »

9

ENERGIE

Renoncer à chauffer les espaces extérieurs avec des chauffettes.

Choisir des ampoules et des appareils consommant peu d'énergie. Comparatif de produits : www.topten.ch

Limiter la consommation d'électricité et éteindre les appareils et lumières inutiles.

10

EAU ET SOL

Privilégier l'utilisation des installations existantes (WC/ cuisine/etc.). Pour les installations provisoires, les eaux usées doivent être raccordées aux canalisations pour être récupérées et épurées. En cas de location de toilettes, privilégier les **toilettes sèches** (sans chimie).

Utiliser des **détergents écologiques** et du papier hygiénique recyclé.

Privilégier des sols goudronnés pour les infrastructures (cabine sanitaire-WC, entrée, places de parc, etc.)
 Éviter de compacter le sol.

Aménager l'événement, afin d'**éviter les domaines protégés** ou sensibles, comme les cours d'eau, marais, etc.
 (Protéger les arbres (voir règlement communal)).

DÉCHETS

Utiliser de la vaisselle réutilisable avec un système de consigne. Lors d'événement dans une salle, utiliser uniquement la vaisselle réutilisable (en verre et porcelaine) mise à disposition. La Commune interdit l'usage de vaisselle jetable.

Anticiper et donc **identifier en amont les déchets générés** par la manifestation.

Privilégier le **matériel durable et réutilisable**, afin de limiter la quantité de déchets produits.

Louer la vaisselle et les gobelets réutilisables auprès d'Ecomanif, Molotov ou tout autre prestataire.

Prévoir de **vider les poubelles au cours de la manifestation** (selon l'importance de l'événement).

Pratiquer le tri sélectif comme le prescrit la Commune.

Eviter la distribution de matériel promotionnel (goodies) et de flyers, ainsi que le gaspillage de papier.

Signaler clairement les infrastructures de gestion des déchets pour limiter le littering (abandon sauvage de déchets), placer des poubelles tous les 25 mètres environ, des cendriers et des containers de tri (PET/alu/verre/papier).

- LOCATION DE VAISSELLE ET Gobelets réutilisables : WWW.ECOMANIF.CH OU WWW.MOLOTOV.CH
- POUR LES AMBASSADEURS DE TRI, COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS POUR UN MONDE PROPRE ET LE LITTERING : WWW.IGSU.CH
- LOCATION DE TOILETTES MOBILES ÉCOLOGIQUES : WWW.BIOCAPI.CH, WWW.1METRE3.CH
- COMPARATIF DE PRODUITS : WWW.TOPTEN.CH





[Définition]

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un développement avec une utilisation respectueuse des ressources qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



Commune de
Bussigny

Commune de Bussigny
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 96
1030 Bussigny

Tél. 021 706 11 80
evenement@bussigny.ch
www.bussigny.ch

